

M. Claude Léostic
Plateforme des ONG françaises
pour la Palestine
14 passage Dubail
75010 Paris
France

Zurich, le 2 janvier 2017
SG/fad/agr

Objet : votre courrier du 14 décembre 2016

Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier du 14 décembre 2016 adressé à ma personne ainsi qu'au Président de la FIFA, Gianni Infantino, et dont le contenu a attiré toute mon attention.

À titre de remarque générale, vous noterez que les Statuts de la FIFA entrés en vigueur le 27 avril 2016 énoncent que toute association membre a l'obligation d'adhérer aux principes de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne la neutralité politique et religieuse ainsi que la prévention de toute forme de discrimination ou d'ingérence politique. Par ailleurs, ces Statuts amendés entendent renforcer l'engagement de la FIFA en faveur des droits de l'homme et souligner sa volonté de promouvoir leur protection à l'échelle internationale. La FIFA soutient ces valeurs et, sur la base des dispositions intégrées à ses Statuts et son cadre réglementaire, elle encourage ses associations membres à entretenir les meilleures relations possibles, à faire respecter l'ensemble des droits de l'homme internationalement reconnus et à diffuser ces principes à travers leurs activités.

En ce qui concerne l'objet de votre courrier, soyez assuré que nous faisons tout notre possible afin de trouver des solutions viables à tous les problèmes entravant le bon développement du football dans la région. Comme vous le savez, le comité de surveillance de la FIFA Israël-Palestine, créé en mai 2015 lors du 65^e Congrès de la FIFA et composé notamment de représentants des Fédérations Israélienne et Palestinienne de Football, s'efforce de rechercher de telles solutions. Le mandat dudit comité – présidé par Tokyo Sexwale – a d'ailleurs été prolongé lors du 66^e Congrès de la FIFA à Mexico en mai 2016. Il est important de lui accorder toute la marge nécessaire pour effectuer son travail.

Une délégation de la FIFA emmenée par M. Sexwale s'est notamment rendue pour la première fois en Israël et en Palestine en juillet dernier afin de discuter des mesures actuellement envisagées au niveau des retards dans les procédures d'octroi de permis et les problèmes de sécurité. La question des territoires et des clubs affiliés à la Fédération Israélienne de Football a également été évoquée à cette occasion et continue de faire l'objet de discussions avec toutes les parties concernées